

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. LES ETCHEMINS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CAMILLE-DE-LELLIS**

Une séance extraordinaire du Conseil Municipal de Saint- Camille-de-Lellis tenue suivant la loi le **13 septembre 2022**, à 19h30 heures à la salle du conseil municipal.

Après la prière d'usage et l'appel des présences, et il est constaté la présence des conseillers (ères) suivants:

Siège #1 - Jacques Audet
Siège #2 - Aline Alain
Siège #3 - Richard Pouliot
Siège #5 - Jocelyn Pouliot
Siège #6 - Jennylee Boutin

Absences:

Siège #4 - Claude Beaudoin

Tous formant quorum de cette séance sous la présidence de Mme Rachel Goupil, mairesse.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Nicole Mathieu assiste également à cette séance.

**CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET
OUVERTURE DE SÉANCE**

Avis public de cette séance a été donné le 13 septembre et avis personnel de convocation a été adressé à tous les membres du conseil.

Après la vérification, du quorum et de la publication de l'avis d'assemblée spéciale, la mairesse déclare la séance ouverte.

2 - RENONCIATION DE L'AVIS À CONVOCATION

La procédure de renonciation à l'avis de convocation exige que tous les conseillers soient présents lors de la séance. Les conseillers ne désirent pas ajouter de sujets à l'ordre du jour.

277-09-2022

3 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR: MONSIEUR JACQUES AUDET, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES) PRÉSENTS QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Camille-de-Lellis accepte l'ordre du jour de la réunion du 13 septembre 2022 tel que lu et présenté.

- 1 - CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE SÉANCE
- 2 - RENONCIATION DE L'AVIS À CONVOCATION
- 3 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 4 - SUJETS À DISCUTER
 - 4.1 - Résolution, démission de M. Marc-André Couture et appel de candidatures pour le poste de journalier-opérateur de machinerie
- 5 - VARIA
- 6 - PÉRIODE DE QUESTIONS

7 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION

ADOPTÉE

4 - SUJETS À DISCUTER

278-09-2022

4.1 - Résolution, démission de M. Marc-André Couture et appel de candidatures pour le poste de journalier-opérateur de machinerie

ATTENDU QUE la Corporation Municipale de la Paroisse de Saint-Camille-de-Lellis est régie par les dispositions du Code Municipal du Québec;

ATTENDU QUE la municipalité veut procéder à l'appel de candidatures pour l'embauche d'un journalier-opérateur de machineries, que c'est un poste permanent de 40 heures par semaine;

ATTENDU QUE le conseil municipal fixe la date limite pour transmettre leur candidature au lundi 3 octobre 2022, à 16h30, au bureau municipal, à l'attention de: Madame Nicole Mathieu;

PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR: MONSIEUR JOCELYN POULIOT, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES) QUE: le conseil municipal de Saint-Camille-de-Lellis procède par appel de candidatures pour combler le poste de journalier-opérateur de machineries, les personnes intéressées auront jusqu'au lundi 3 octobre 2022, à 16h30, pour faire parvenir leur curriculum vitae, ainsi qu'une lettre de présentation;

QU'un comité de sélection soit formé pour passer les entrevues.

ADOPTÉE,

5 - VARIA

Aucun sujet à discuter.

6 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question de l'assistance.

279-09-2022

7 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION

Il est proposé par Madame Jennylee Boutin, et résolu à l'unanimité que cette séance ordinaire soit levée.

Fermeture à 20h

Rachel Goupil, mairesse

Nicole Mathieu, directrice générale

ADOPTÉE